



COMMISSION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE POUR L'ASIE ET LE PACIFIQUE

Comité de statistique

Première session
4-6 février 2009
Bangkok

DÉVELOPPEMENT DES STATISTIQUES EN ASIE ET DANS LE PACIFIQUE

(Point 3 de l'ordre du jour provisoire)

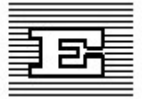
**APERÇU DU DÉVELOPPEMENT DES STATISTIQUES DANS LA RÉGION
DE L'ASIE ET DU PACIFIQUE**

Note du secrétariat

Rectificatif

Lire comme ci-dessus les dates de la session.

- - - - -



COMMISSION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE POUR L'ASIE ET LE PACIFIQUE

Comité de statistique

Première session
15-17 décembre 2008
Bangkok

DÉVELOPPEMENT DES STATISTIQUES EN ASIE ET DANS LE PACIFIQUE

(Point 3 de l'ordre du jour provisoire)

**APERÇU DU DÉVELOPPEMENT DES STATISTIQUES DANS LA RÉGION
DE L'ASIE ET DU PACIFIQUE**

Note du secrétariat

RÉSUMÉ

Des statistiques pertinentes et fiables produites par des institutions statistiques indépendantes sont indispensables pour que la prise de décision, le suivi et l'évaluation puissent se fonder sur des données factuelles; malgré cela, les statistiques ont été généralement négligées dans la formulation des politiques de développement. Au cours des années récentes, une action multilatérale a été menée pour appeler l'attention sur les statistiques en tant que maillon clef du processus de développement. Cette action a eu pour résultat immédiat de créer un intérêt pour l'évaluation du développement statistique au niveau des pays.

Dans le présent rapport, le secrétariat présente un état du développement statistique en Asie et dans le Pacifique dans deux grands domaines: a) le développement institutionnel, et dans une plus large mesure, b) la capacité statistique. L'objectif est d'offrir un aperçu du développement statistique dans la région sans entrer dans une discussion approfondie des causes et des remèdes des insuffisances statistiques. Ces questions sont examinées dans le contexte de domaines statistiques particuliers, qui font l'objet d'autres documents destinés au Comité de statistique à sa première session.

Le Comité voudra peut-être a) formuler des avis sur les principales réalisations et difficultés du développement statistique dans la région, compte tenu des conclusions du présent rapport; b) se prononcer sur les priorités de la région et les facteurs de succès pour le développement statistique; et c) indiquer au secrétariat s'il devrait procéder régulièrement à ce genre d'évaluation et comment on pourrait en améliorer le cadre.

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Page</i>
Introduction	1
I. DÉVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL.....	3
II. L'INDICATEUR DE LA CAPACITÉ STATISTIQUE EN TANT QUE CADRE D'ÉVALUATION.....	6
III. ÉVALUATION DE LA CAPACITÉ STATISTIQUE EN ASIE ET DANS LE PACIFIQUE.....	8
A. Résultats de l'indicateur de la capacité statistique pour l'Asie et le Pacifique.....	8
B. Capacité de production de statistiques de l'Asie et du Pacifique	10
IV. CONCLUSIONS.....	23

Introduction

1. À une session extraordinaire tenue en 1994, la Commission de statistique a approuvé les Principes fondamentaux de la statistique officielle,¹ qui définissent le rôle des statistiques officielles et constituent des directives pour les systèmes nationaux de statistique. Les statistiques officielles ont depuis lors pris beaucoup d'importance, stimulées par un processus sans précédent de mondialisation rapide, l'expansion de la société de l'information, la demande croissante de transparence et de politiques fondées sur des données factuelles, ainsi que la nécessité pressante de faire le point des progrès accomplis dans la réalisation d'objectifs nationaux et mondiaux de développement assortis de délais, notamment les objectifs et cibles du Millénaire pour le développement.

2. Le renforcement des capacités statistiques, notamment dans les pays en développement, est ainsi devenu une priorité majeure de l'ordre du jour mondial de développement statistique. Créé en novembre 1999, le Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle (PARIS21) – qui est un consortium de décideurs, d'analystes et de statisticiens de tous les pays du monde – fait fonction de catalyseur pour promouvoir une culture d'élaboration et de suivi des politiques fondée sur des données factuelles. Il met l'accent sur des stratégies nationales de développement de la statistique (SNDS) axées sur la production par les pays eux-mêmes des données requises pour les indicateurs de développement, notamment aux fins des Objectifs du Millénaire pour le développement.²

3. Le Plan d'action de Marrakech pour la statistique³ propose six mesures pour faire face aux besoins nationaux et aux responsabilités internationales. Les priorités sont les suivantes : intégrer la planification stratégique pour les systèmes statistiques dans tous les pays à faible revenu, préparer la série de recensements de 2010, accroître le financement du renforcement des capacités statistiques, créer un réseau international pour les enquêtes sur les ménages, améliorer le suivi des Objectifs du Millénaire pour le développement et accroître la responsabilité du système statistique international. Dans la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide⁴ et les conclusions de la Troisième Table ronde internationale sur la gestion axée sur les résultats en matière de développement,⁵ qui ont été adoptées ultérieurement, les pays en développement et les pays développés ont conjointement défini leurs responsabilités communes dans l'apport et la gestion de l'aide et ont préconisé l'accroissement de l'appui allant au développement statistique.

¹ Voir *Documents officiels du Conseil économique et social, 1994, Supplément No. 9 (E/1994/29)*, chap. V, para. 59. La Conférence des statisticiens européens avait élaboré ces principes au début des années 90 et les avait adoptés en 1992.

² Voir www.paris21.org.

³ Le Plan d'action de Marrakech pour la statistique a été adopté à la Deuxième Table ronde internationale sur la gestion axée sur les résultats en matière de développement, Marrakech (Maroc), 4-5 février 2004 (disponible sur le site <http://unstats.un.org/unsd/statcom/doc04/marrakech.pdf>).

⁴ Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement : appropriation, harmonisation, alignement, résultats et responsabilité mutuelle, adoptée au Forum de haut niveau pour renforcer ensemble l'efficacité de l'aide au développement (harmonisation, action commune, résultats), Paris, 28 février – 2 mars 2005 (voir <http://www1.worldbank.org/harmonization/PARIS/FINALPARISDECLARATION.pdf>).

⁵ Résumé des débats de la troisième Table ronde internationale sur la gestion axée sur les résultats en matière de développement, tenue à Hanoi du 5 au 8 février 2007.

4. Les processus de développement en cours au niveau national et les initiatives mondiales ont entraîné des progrès visibles dans de nombreux systèmes nationaux de statistique en Asie et dans le Pacifique. Les pays de la région, qui présentent d'importantes différences tant par leurs niveaux de développement statistique que par leurs besoins particuliers de renforcement des capacités, ont reçu l'appui de nombreux donateurs bilatéraux et multilatéraux ainsi que de partenaires de développement internationaux, régionaux et sous-régionaux.

5. Le présent rapport a été établi par le secrétariat pour offrir un état de la situation en matière de développement statistique dans la région de l'Asie et du Pacifique à soumettre à la Commission de statistique de l'ONU à sa quarantième session.⁶ Il doit également constituer la base d'un débat sur les priorités régionales pour le renforcement des capacités statistiques à la réunion inaugurale du nouveau Comité de statistique. Faisant fond sur les études et évaluations existantes, le secrétariat passe en revue les principales réalisations de la région et identifie les problèmes non résolus qui requièrent une attention et des mesures régionales.

6. Dans le présent rapport, le développement statistique est défini comme le processus de renforcement des capacités statistiques, qui consolide les principaux piliers du système statistique. Ces piliers représentent les conditions nécessaires à la mise en place et au fonctionnement d'un système statistique efficace, et sont récapitulés ci-après :⁷

a) Conditions préalables : cadre juridique et institutionnel, ressources, et gestion de la qualité;

b) Intégrité : professionnalisme, normes déontologiques et transparence dans la collecte, le rassemblement et la diffusion de statistiques;

c) Rigueur méthodologique : application des normes, principes et bonnes pratiques acceptés au niveau international pour favoriser la comparabilité internationale;

d) Exactitude et fiabilité : sources de données appropriées, techniques statistiques, évaluations d'appui et validation;

e) Utilité : pertinence, actualité, périodicité appropriée et cohérence des données;

f) Accessibilité : clarté et disponibilité des données et métadonnées, et qualité de l'assistance aux utilisateurs.

7. Les caractéristiques observées dans un système statistique reflètent ses capacités institutionnelles et techniques réelles. L'on reconnaît que le renforcement efficace des capacités statistiques devrait se traduire par le développement de ces deux types de capacités au sein du système.

⁶ Voir *Documents officiels du Conseil économique et social, 2008, Supplément No. 4 (E/2008/24)*.

⁷ Récapitulation basée sur le Cadre d'évaluation de la qualité des données du Fonds monétaire international, disponible sur le site <http://dsbb.imf.org/Applications/web/dqrs/dqrsdqaf/>.

8. Dans le présent rapport, le secrétariat décrit la situation actuelle du développement statistique dans deux grands domaines: a) le développement institutionnel, et dans une plus large mesure, b) la capacité statistique. Le développement institutionnel est évalué sur la base du processus de Stratégie nationale de développement statistique (SNDS) en Asie et dans le Pacifique. La disponibilité et la qualité des produits statistiques sont utilisées comme indicateurs de la capacité statistique dans la région. L'indicateur de la capacité statistique (ICS) de la Banque mondiale⁸ est utilisé pour donner une évaluation générale de cette capacité; référence est faite aux éléments de cet indicateur pour évaluer l'état des statistiques économiques et sociodémographiques.

9. Le présent rapport ne constitue pas un examen complet; il indique plutôt certains résultats obtenus aux niveaux régional et sous-régional en matière de développement statistique et présente, à partir des données internationales disponibles, l'expérience de certains pays dans des domaines spécifiques. Les résultats ne reflètent donc la capacité statistique des pays que dans la mesure où les données pertinentes sont mises à disposition par des institutions internationales. Dans ce rapport, le secrétariat met aussi l'accent sur les systèmes statistiques moins développés de la région et les compare, lorsque faire se peut, à des systèmes plus développés.

I. DÉVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL

10. Les pouvoirs et obligations d'un organe statistique sont généralement définis dans une loi ou un texte législatif relatif aux statistiques. Dans la région de l'Asie et du Pacifique, 76 % des pays membres de la CESAP⁹ se sont dotés de textes législatifs relatifs aux statistiques. La sous-région de l'Asie du Nord et du Centre est la seule dont tous les pays possèdent une loi sur les statistiques. Dans la plupart des autres sous-régions, à l'exception du Pacifique, la proportion des pays ayant adopté ce type de texte législatif est légèrement supérieure à 80 %. Dans le Pacifique, peu nombreux sont les pays qui se sont dotés d'une telle loi; l'information à cet égard ne concerne que 57 % des pays du Pacifique.¹⁰ Plus de la moitié des pays d'Asie du Nord et du Centre ont adopté de telles lois après 1994, alors que 60 % des pays de la région de la CESAP avaient promulgué les leurs avant l'adoption des Principes fondamentaux de la statistique officielle. Quatre pays de la CESAP seulement ont adopté des textes révisés ou additionnels depuis 1994.

11. Bien que ces lois varient tant par leur contenu que par le degré d'indépendance qu'elles confèrent aux organismes statistiques nationaux, toutes définissent en quelque façon l'autorité et les devoirs des organismes statistiques nationaux. La difficulté semble résider dans l'établissement d'une coordination efficace entre les systèmes statistiques nationaux, tâche qui peut être rendue plus difficile par les insuffisances de la législation nationale. Dans la présente section, cette question de la coordination du développement institutionnel est examinée dans le cadre du processus de la SNDS en Asie et dans le Pacifique.

⁸ Pour plus d'information sur l'indicateur de la capacité statistique et les résultats par pays, voir <http://go.worldbank.org/IE09G6X20>.

⁹ Dans le présent rapport, « la région de la CESAP » comprend les membres de la région Asie-Pacifique mais non pas les membres non régionaux.

¹⁰ Voir Base de données statistiques par pays de la Banque mondiale (<http://go.worldbank.org/0EZUI59C70>) et Site Web de la Division de statistique de l'ONU (<http://unstats.un.org/unsd/dnss/SearchResults.aspx>).

12. La SNDS, qui est l'un des principaux éléments du Plan d'action de Marrakech pour la statistique, est conçue pour développer la capacité et la coordination statistique dans l'ensemble du système statistique. L'établissement d'une stratégie nationale constitue idéalement un exercice complet et fait intervenir une évaluation détaillée de l'état de développement statistique d'un pays, les perspectives et priorités qui sont les siennes, et un plan de mise en œuvre portant sur des questions telles que le financement, le suivi et l'évaluation. Le processus d'élaboration d'une SNDS et de son exécution facilite la coordination au sein des systèmes statistiques nationaux.

13. Le Tableau 1 récapitule la situation de 36 pays de l'Asie et du Pacifique du point de vue de la SNDS. Pour faciliter l'analyse, les sept catégories de situation définies par PARIS21 (stratégie achevée, exécution en cours, préparation en cours, conception en cours, pas de stratégie, stratégie expirée et processus non encore engagé) sont combinées en trois groupes: pays ayant actuellement une SNDS, pays travaillant à l'établissement d'une telle stratégie et pays n'ayant aucune stratégie.

14. Comme on le voit au tableau 1, près de 40 % des pays de la région de la CESAP n'ont pas de stratégie. La sous-région du Pacifique compte le plus fort pourcentage de pays dépourvus de stratégie: 67 %. Pour l'Asie du Sud et du Sud-Ouest, la proportion est de 60 %. Près de 70 % des pays d'Asie du Nord et du Centre (ayant fourni des informations sur leur stratégie nationale) soit ont une telle stratégie, soit s'emploient à en établir une; le pourcentage passe à 90 % en Asie du Sud-Est; en Asie de l'Est et du Nord-Est, les deux pays pour lesquels il existe des données ont une stratégie nationale.

15. Les pays à faible revenu se trouvent en général soit dans le groupe des pays ayant une stratégie nationale, soit dans le groupe des pays qui n'en ont pas; très rares sont ceux qui en sont au stade de l'élaboration d'une telle stratégie. Parmi les pays qui ont une stratégie, la proportion des pays à faible revenu est plus élevée que celle des pays à revenu intermédiaire. Cela n'est pas surprenant étant donné que le Plan d'action de Marrakech pour la statistique et PARIS21 ont mobilisé les efforts spécifiquement en faveur des pays à faible revenu. Lorsqu'on inclut les pays qui s'emploient actuellement à élaborer une stratégie nationale, la proportion des pays à revenu intermédiaire dépasse celles des pays à faible revenu.

16. Bien que la mise en place d'une stratégie nationale représente une étape fondamentale du développement institutionnel, une telle stratégie n'entraîne pas automatiquement l'accroissement de la capacité statistique ou une coordination soutenue. Pour donner des résultats tangibles, la SNDS doit inclure tous les organismes statistiques et s'aligner sur les autres plans de développement national. Ainsi, le fait que le plan directeur statistique du Cambodge ne tient pas suffisamment compte des sources de données administratives ou du rôle des ministères techniques pour l'amélioration du système statistique a été signalé comme l'une des insuffisances de la stratégie au cours d'une récente évaluation.¹¹ Autre déficience dans le cas du Cambodge, le plan stratégique national de développement et le plan directeur statistique ne sont pas synchronisés et se chevauchent à certains égards.

¹¹ Ian MacAuslan et Christine Spanneut, "Evaluation of the implementation of the Paris Declaration: a thematic study of support to statistical capacity-building – Cambodia country case study" rapport non publié, octobre 2008.

17. Un autre facteur important pour la bonne exécution d'une SNDS concerne les ressources. Le secteur des statistiques n'est toujours pas considéré comme un domaine prioritaire dans les allocations budgétaires, et le financement par des donateurs est souvent insuffisant ou inefficace. La République démocratique populaire lao possède une stratégie nationale mais manque de ressources financières et humaines.¹² Eu égard à ces insuffisances, la stratégie quinquennale vise à définir les besoins statistiques fondamentaux et urgents et les moyens d'utiliser et d'accroître la capacité pour produire des statistiques de qualité acceptable. Dépendant largement de l'apport de donateurs, le Centre statistique national du pays peut être amené à se concentrer sur un système statistique minimum acceptable et non sur le système idéal s'il n'est pas en mesure d'obtenir un financement supplémentaire. Cet exemple montre à quel point il importe de développer simultanément les capacités institutionnelles et les capacités organisationnelles.

Tableau 1. État d'avancement des stratégies nationales de développement de la statistique, Asie et Pacifique (2008)

Groupes	Nombre total de pays ayant communiqué des données ^a	Stratégie achevée/exécution en cours		Stratégie en préparation/conception en cours/stratégie expirée		Pas de stratégie/processus non engagé	
		Nombre	Pourcentage du groupe	Nombre	Pourcentage du groupe	Nombre	Pourcentage du groupe
Région de la CESAP	36	13	36	9	25	14	39
Asie de l'Est et du Nord-Est	2	2	100	—	—	—	—
Asie du Sud-Est	9	4	44	4	44	1	11
Asie du Sud et du Sud-Ouest	10	2	20	2	20	6	60
Asie du Nord et du Centre	9	4	44	2	22	3	33
Pacifique	6	1	17	1	17	4	67
Pays à faible revenu	13	6	46	1	8	6	46
Pays à revenu intermédiaire	23	7	30	8	35	8	35

Sources : Données de PARIS21, « NSDS Status in IDA Countries : Progress report as of 30 Mai 2008 »; Banque mondiale, « Trust Fund for Statistical Capacity Building progress report, 1^{er} avril 2007-30 avril 2008 » et base de données statistiques par pays de la Banque mondiale (Washington, Banque mondiale, <http://go.worldbank.org/OEZUI59C70>).

Note : Le tiret (—) indique un nombre négligeable ou nul.

^a Les initiatives mondiales concernant les stratégies nationales de développement de la statistique ne portent pas sur les pays à revenu élevé.

¹² République démocratique populaire lao, *Strategies and Measures for the Official Statistical System Development of the Lao People's Democratic Republic 2006-2010* (Vientiane, Centre statistique national, 2005.)

18. Les indicateurs les plus visibles de la capacité statistique d'un pays sont sans aucun doute les produits statistiques. Dans le reste du présent rapport, le secrétariat met l'accent sur la disponibilité et la qualité de certains produits statistiques en Asie et dans le Pacifique afin de donner un aperçu du développement statistique de la région. La section II ci-après contient une description de l'indicateur de la capacité statistique de la Banque mondiale (ICS) et de son cadre, qui détermine dans une large mesure la portée du présent rapport.

II. L'INDICATEUR DE LA CAPACITÉ STATISTIQUE EN TANT QUE CADRE D'ÉVALUATION

19. L'indicateur de la capacité statistique (ICS) diffère de cadres d'évaluation plus complexes, tels que ceux qu'ont élaboré PARIS21 et plus récemment l'Oxford Policy Management¹³ en ce qu'il vise à présenter des mesures à la fois plus complètes et plus pratiques de la capacité statistique. Il s'agit d'un indicateur composite qui résume les trois dimensions ci-après du système statistique national :

a) *La pratique statistique.* Les indicateurs de cette dimension mesurent la disponibilité de statistiques et la capacité d'adhérer aux normes et méthodes recommandées à l'échelon international. Largement axés sur les statistiques économiques et financières, ces indicateurs utilisent l'année de base retenue pour la comptabilité nationale et la souscription à la Norme spéciale de diffusion des données (NSDD).

b) *Collecte de données.* Cet élément fait intervenir la périodicité des recensements de l'agriculture et de la population, les enquêtes sur la pauvreté et la santé, et l'exhaustivité de l'enregistrement des faits d'état civil.

c) *Disponibilité des indicateurs.* Les indicateurs de cette dimension mesurent la disponibilité et la fréquence des indicateurs socioéconomiques clefs, à savoir certains indicateurs de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement et de la croissance du PIB.

20. Si l'ICS englobe divers secteurs des statistiques, la plupart de ses critères, s'agissant notamment de la collecte de données et de la disponibilité d'indicateurs, relèvent du domaine sociodémographique, et la portée de l'ICS est limitée aux pays qui sont emprunteurs auprès de l'Association internationale de développement ou de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement.¹⁴

21. L'indicateur général n'inclut toutefois pas les éléments de la capacité institutionnelle. On peut le considérer surtout comme un indicateur de remplacement pour la capacité de produire des statistiques et un comme indicateur partiel de la capacité à diffuser des statistiques. L'ICS n'opère pas de distinction entre la capacité financière et la capacité technique. Étant donné que l'insuffisance

¹³ La mention d'une société ne signifie pas qu'elle a l'aval de l'Organisation des Nations Unies.

¹⁴ Pour la liste de ces pays voir <http://go.worldbank.org/83SUQPXD20>.

du financement constitue souvent un important obstacle aux activités de collecte de données, ainsi qu'à des tâches plus analytiques, l'utilisation de l'ICS peut aboutir à une surestimation de la capacité d'un pays qui doit largement compter sur des fonds extérieurs pour produire ses propres statistiques et à une sous-estimation de la capacité de ceux qui ne sont pas en mesure d'obtenir des résultats en raison de difficultés financières immédiates.

22. L'ICS ne fait pas non plus état de certains domaines importants tels que les statistiques de la main d'œuvre, des entreprises et de l'environnement. Pour les domaines sur lesquels il porte, l'indicateur ne précise la qualité des produits que du point de vue de la méthodologie, de la disponibilité et de la périodicité des données. La qualité de l'échantillonnage, des instruments et des opérations d'enquête et du traitement et de l'analyse des données ne figure pas dans l'évaluation de la capacité statistique que fournit cet indicateur. En ce sens, il paraît plus approprié de voir en l'ICS un indicateur de la performance statistique.¹⁵

23. De plus, les sources de la plupart des données de base sont internationales, ce qui signifie que le niveau de notification risque de fausser les données. Par exemple, dans le cas de la disponibilité d'indicateurs, même si un indicateur est disponible à l'échelon national, dès lors qu'il ne fait pas l'objet d'une communication de la part de l'organisme international responsable, le pays n'est crédité d'aucun point. Autre problème, les institutions internationales utilisent souvent des techniques statistiques pour compléter les données de séries chronologiques, auquel cas la disponibilité d'un indicateur peut ne pas nécessairement représenter la capacité d'un pays à le produire ou à le diffuser.

24. Une autre limite de l'indicateur tient à la possibilité de relations causales entre ses éléments. Par exemple, les variables relatives à la collecte de données sont en fait des préalables indispensables ou des produits intermédiaires des variables relatives à la pratique statistique et des éléments de la disponibilité d'indicateurs. Cette causalité, jointe à l'égale pondération donnée aux trois éléments apparentés peut se traduire par un double comptage dans l'indicateur.

25. En dépit de ses limites en tant qu'indice, l'ISC offre un cadre opérationnel pour évaluer la capacité de production de statistiques; à un moindre degré, il permet également d'évaluer la capacité de diffusion. Bien que l'approche qu'utilise l'ISC pour déterminer la capacité statistique soit strictement orientée vers la production, le cadre est utilisable car il existe dans de nombreux pays suffisamment de données pour appuyer chacun de ses éléments. Le présent rapport adopte donc ici le cadre de l'ISC pour présenter une évaluation générale de la capacité statistique, et complète les résultats désagrégés de l'ISC à l'aide d'autres sources de données afin de présenter une évaluation plus détaillée de la production de statistiques économiques et sociodémographiques.

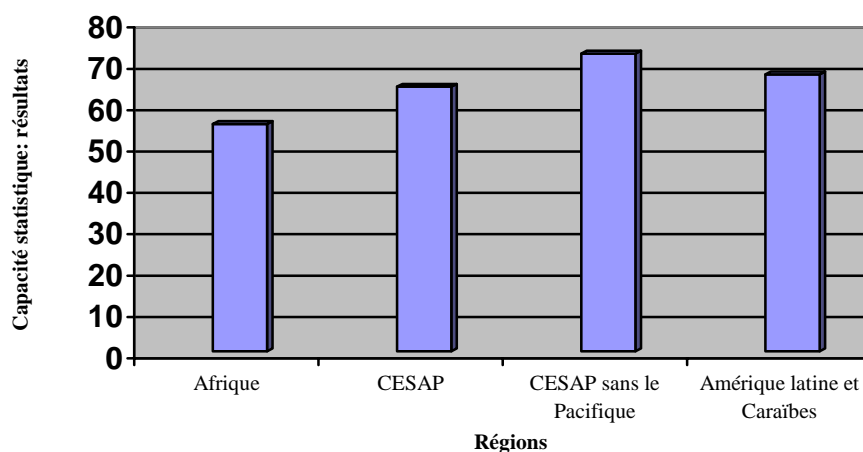
¹⁵ Voir P. Wingfield Digby, *Towards Reforming National Statistical Agencies and Systems : A Survey of Best-Practice Countries with Effective Statistical Systems in Africa* (Harare, The African Capacity Building Foundation, 2007).

III. ÉVALUATION DE LA CAPACITÉ STATISTIQUE EN ASIE ET DANS LE PACIFIQUE

A. Résultats de l'indicateur de la capacité statistique pour l'Asie et le Pacifique

26. Bien que la majorité de ses indicateurs relèvent du domaine sociodémographique, l'ISC est conçu pour donner une évaluation générale de la capacité statistique des pays partout dans le monde. Comme le montre la figure 1, qui donne les chiffres moyens de la capacité statistique des régions en développement, les pays de la CESAP se situent légèrement après l'Amérique latine et les Caraïbes, avec un résultat moyen de près de 64 sur 100. L'Afrique a le chiffre le plus bas (environ 55). Si toutefois l'on exclut les pays du Pacifique, la région de la CESAP surpasse la région de l'Amérique latine et des Caraïbes avec un résultat de 72.

Figure 1. Indicateur de la capacité statistique, régions en développement (2007)



Sources : Base de données statistiques par pays de la Banque mondiale (disponible à l'adresse <http://go.worldbank.org/OEZUI59C70>).

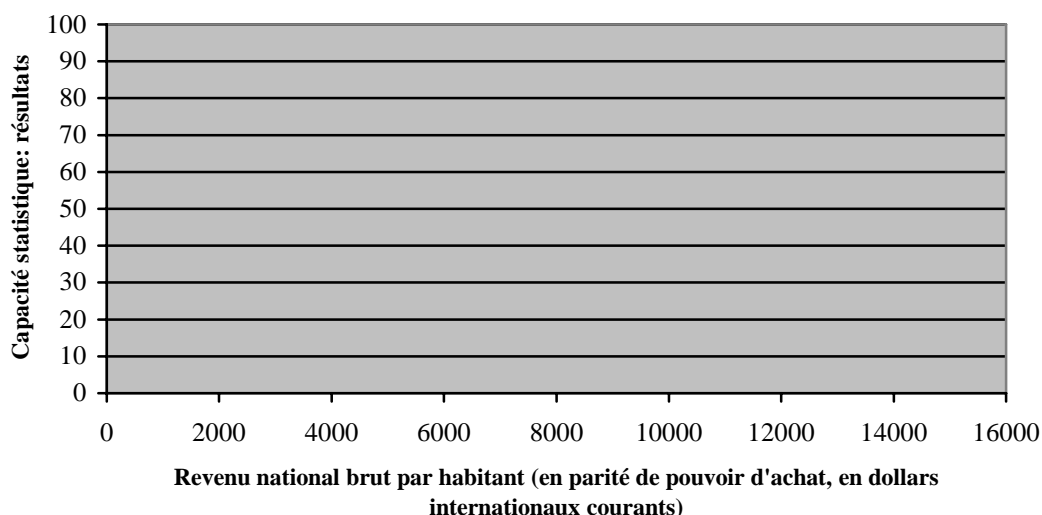
27. Le résultat le plus bas qu'ait reçu un pays membre de la CESAP en 2007 est de 26. Aux fins du présent document, les résultats des pays ont été répartis en trois intervalles : 26 à 51 (faible capacité), 52 à 75 (capacité moyenne) et 76 à 100 (capacité élevée). Aucun pays n'a atteint le chiffre maximum.

28. Les pays du Pacifique se trouvent pour la plupart dans le premier intervalle. En fait, sept des onze pays dont les résultats se situent entre 26 et 50 appartiennent à cette sous-région. Fidji, les Samoa et les Tonga sont les seuls pays du Pacifique qui aient une capacité statistique moyenne. La plupart des régions restantes présentent une plus large gamme de capacités. Des deux pays couverts en Asie de l'Est et du Nord-Est, l'un a une capacité moyenne, l'autre une capacité élevée. Cinq des neuf pays d'Asie du Sud-Est pour lesquels il existe des données ont une capacité moyenne. Tous les pays d'Asie du Nord et du Centre sont couverts; les résultats de la majorité d'entre eux s'établissent entre 76 et 100. En ce qui concerne l'Asie du Sud et du Sud-Ouest, la capacité de cinq des neuf pays couverts est soit faible, soit moyenne.

29. Il ressort de l'analyse par intervalle que le niveau de revenu semble n'avoir que peu de rapports directs avec les résultats de l'ISC, les trois intervalles comprenant à la fois des pays à faible revenu et des pays à revenu moyen (voir figure 2). Dans l'intervalle à haute capacité, on ne distingue pas de groupe dominant sur la base du revenu. En fait, le niveau de revenu national brut par habitant (en parité de pouvoir d'achat et en dollars internationaux des États-Unis) et les résultats de l'ISC par pays ne présentent pas de forte corrélation.

30. Selon les données de l'ICS pour 2007, le Bangladesh et la Fédération de Russie ont environ le même score – environ 80 – alors que le revenu national brut par habitant de la Fédération de Russie est environ 11 fois supérieur à celui du Bangladesh. En réalité, ces deux pays ont des niveaux de capacité tout à fait différents. Pour le Bangladesh, le chiffre global est gonflé par les résultats élevés pour la disponibilité d'indicateurs (90). On voit donc que l'ICS est utile pour permettre de larges comparaisons entre les régions mais risque de ne pas donner des résultats rigoureux pour les comparaisons entre pays.

Figure 2. Indicateur de la capacité statistique et revenu national brut des pays de la région de la CESAP, non compris le Pacifique (2007)



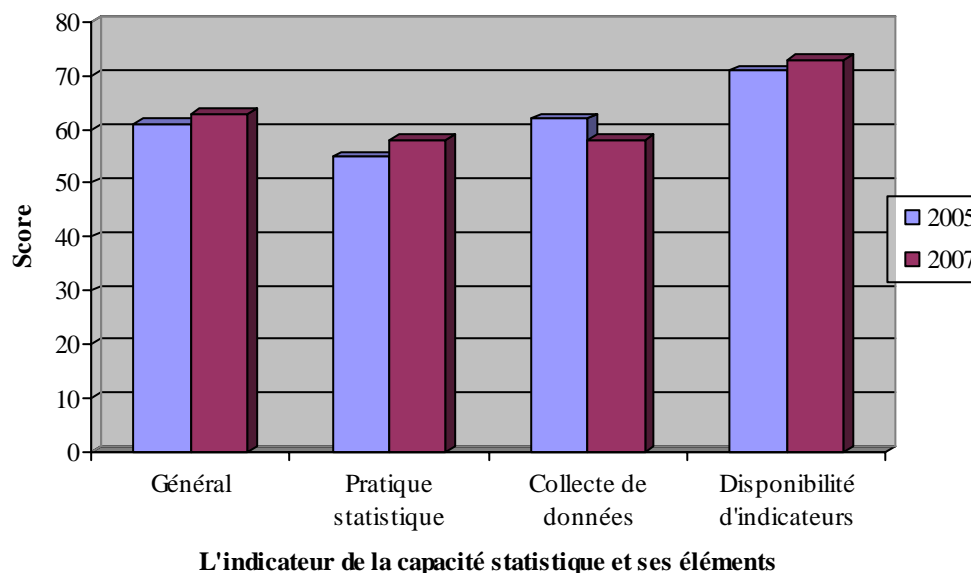
Sources: Base de données statistiques par pays de la Banque mondiale (disponible sur le site <http://go.worldbank.org/0EZUI59C70>); Banque mondiale, *World Development Indicators 2007* (Washington D.C., Banque mondiale, 2007) (également disponible en ligne, sur abonnement seulement à l'adresse <http://ddp-ext.worldbank.org/ext/DDPQQ/member.do?method=getMembers&userid=1&queryId=6>).

Note: En l'absence de chiffres pour l'Afghanistan, le Myanmar et le Turkménistan, ces pays ont été exclus de l'analyse.

31. La figure 3 donne un aperçu de l'évolution dans le temps de la performance régionale de l'ICS et de ses éléments en Asie et dans le Pacifique. Étant donné la courte période considérée, il n'est pas surprenant qu'il y ait eu peu de changement. Cependant, tous les chiffres, à l'exception de ceux qui ont trait à la collecte de données, ont augmenté. La pratique statistique, qui constitue un indicateur moins biaisé vers les produits statistiques et comporte des éléments de qualité, a enregistré l'augmentation la plus forte. On peut s'attendre à des fluctuations dans les activités de collecte de données, en particulier lorsque les pays doivent compter sur le financement de donateurs pour mener

leurs activités. Il est intéressant de noter que les scores sont toujours plus élevés pour la disponibilité d'indicateurs que pour la collecte de données et les éléments de la pratique statistique, ce qui fait apparaître que la performance régionale a été meilleure en matière de statistiques sociodémographiques qu'en matière de statistiques économiques.

Figure 3. L'indicateur de la capacité statistique et ses éléments, Asie-Pacifique (2005-2007)



Source: Base de données statistiques par pays de la Banque mondiale (disponible sur le site <http://go.worldbank.org/0EZUI59C70>).

32. Afin d'identifier les points forts et les points faibles de la région, il est nécessaire d'étudier attentivement différents éléments de la capacité statistique. La section ci-après passe en revue les résultats disponibles pour divers indicateurs de l'ICS en même temps que des sources de données supplémentaires, afin de parvenir à une évaluation plus détaillée de la capacité statistique de la région.

B. Capacité de production de statistiques de l'Asie et du Pacifique

33. Dans cette section, l'analyse porte sur des éléments qui dépassent la portée du cadre de l'ICS, à savoir la disponibilité et la qualité des produits statistiques dans les statistiques économiques et sociodémographiques. Comme pour l'élément « pratique statistique », la question de la souscription au Système général de diffusion des données (SGDD) sera examinée, mais en ce cas, on tiendra compte également de la participation à la Norme spéciale de diffusion des données (NSDD). Un autre domaine en rapport avec les statistiques économiques, à savoir l'état des statistiques de la comptabilité nationale, est également analysé au-delà de la portée de l'ICS. Ultérieurement, dans une évaluation tenant généralement compte des éléments « collecte de données » et « disponibilité d'indicateurs » de l'ICS, les sources de données et la capacité des pays à produire des statistiques sociodémographiques pour divers Objectifs du Millénaire pour le développement feront l'objet d'une évaluation.

1. Statistiques économiques

a) *Souscription au SGDD et à la NSDD en Asie et dans le Pacifique*

34. Pour évaluer la capacité statistique à produire des statistiques économiques, on peut utiliser la souscription au SGDD et à la NSDD comme indicateurs. Le SGDD et la NSDD, sont issus de deux initiatives du Fonds monétaire international et composent simultanément le plus grand fichier mondial de métadonnées. Ces deux normes sont fondées sur quatre dimensions de la diffusion des données: a) les caractéristiques des données (couverture, périodicité et délai de diffusion); b) l'accès du public; c) l'intégrité des données diffusées et d) la qualité des données diffusées.

35. Les principales différences entre les deux normes résident dans leur orientation et leur champ d'application. Le SGDD est conçu comme un instrument d'amélioration de la qualité des données tandis que la NSDD présume l'existence des normes de qualité suffisamment élevées et met l'accent sur la diffusion des données, en particulier du point de vue de l'intégralité et de la transparence. La NSDD comprend deux prescriptions importantes: le calendrier de diffusion préalable, qui fonctionne comme un échéancier de diffusion, et la page de données nationales récapitulatives, qui établit un lien entre les métadonnées et les valeurs des indicateurs. S'agissant des secteurs, le SGDD porte sur les statistiques sociodémographiques ainsi que sur les secteurs économique et financier. Tout pays membre du FMI peut souscrire au SGDD, alors que la souscription à la NSDD est limitée aux pays qui s'intéressent à accéder aux marchés internationaux des capitaux. Enfin, la NSDD comporte davantage de prescriptions, les pays souscripteurs devant satisfaire à des normes spécifiques pour devenir membres, et l'accent étant mis davantage sur la périodicité et les délais de diffusion. Dans le cas du SGDD, l'observation de ses normes est conçu comme un processus dynamique à échéances souples.¹⁶

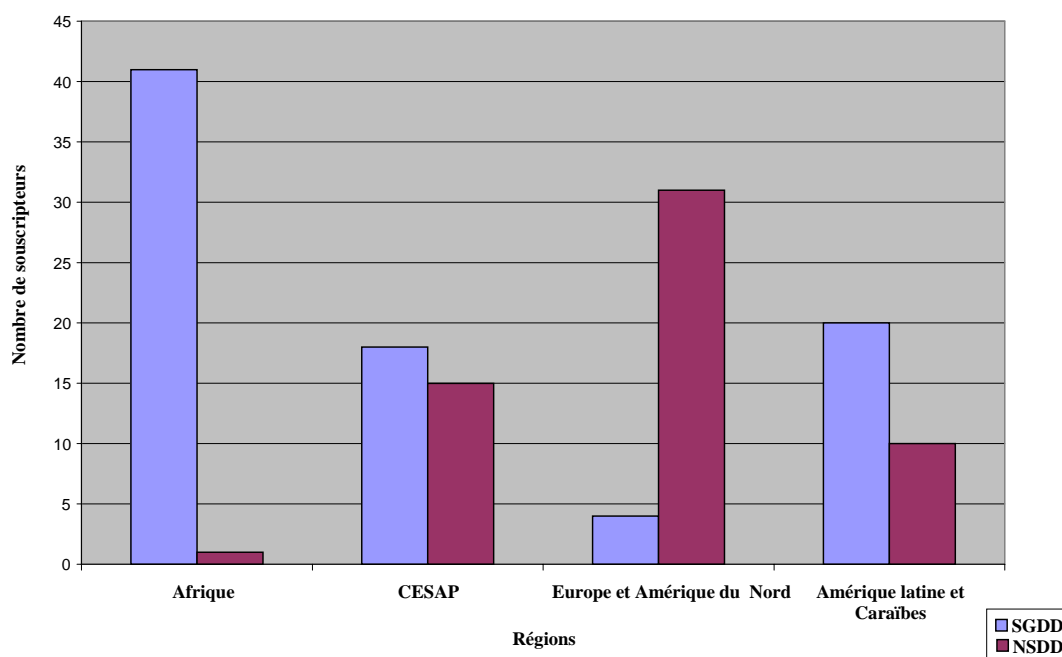
36. En dépit de principes communs, le lien entre le SGDD et la NSDD n'est pas rigoureux. En fait, le renforcement de ce lien a fait l'objet de la principale recommandation d'une évaluation récente du SGDD.¹⁷ Il est suggéré notamment d'inclure toute les catégories de données de la NSDD dans le SGDD et de mettre l'accent sur l'élément diffusion de ce dernier en vue de créer un cercle vertueux pour la demande et l'offre de données fiables. Dans cette évaluation, le FMI a également recommandé l'adoption d'éléments tels que les pages de données nationales récapitulatives et les calendriers de diffusion préalable. La souscription à la NSDD pourrait être intégrée comme objectif ultime pour les membres du SGDD.

¹⁶ Fonds monétaire international, "Differences between the SDDS and the GDDS", site <http://dsbb.imf.org/Applications/web/gdds/gddsdiffbw/> consulté en septembre 2008.

¹⁷ Fonds monétaire international, "Assessing the General Data Dissemination System (GDDS)—what has been accomplished after ten years, and where do we go from here?", paper for discussion (IMF, 2008), disponible sur le site www.imf.org/external/pubs/ft/sdds/gdds-assess-08.pdf.

37. La figure 4 compare la souscription au SGDD et la souscription à la NSDD entre les différentes régions du monde. Cette dernière ne dépasse la souscription au SGDD qu'en Europe et en Amérique du Nord. Parmi les régions qui constituent le monde en développement, celle de la CESAP est celle qui a le plus grand nombre de pays souscrivant à la NSDD. En Afrique, l'Afrique du Sud est seule à participer à la SNDD.

Figure 4. Souscription au Système général de diffusion de données et à la Norme spéciale de diffusion des données, régions en développement (2008)



Source: Base de données statistiques par pays de la Banque mondiale (disponible sur le site <http://go.worldbank.org/0EZUI59C70>).

38. Le tableau 2 présente la répartition des pays de l'Asie et du Pacifique qui, tout en souscrivant au SGDD et à la NSDD, sont également membres du FMI. Sur les 48 pays membres à la fois de la CESAP et du FMI, 69 souscrivent soit au SGDD, soit à la NSDD. Le taux de souscription est le plus élevé en Asie de l'Est du Nord-Est, où il atteint 100 % puis en Asie du Nord et du Centre où il s'établit à 78 %. C'est cependant en Asie du Sud-Est que les pays sont le plus nombreux à souscrire à la SNDD. La sous-région du Pacifique a le taux de souscription le plus faible pour l'un ou l'autre des systèmes, avec 42 %.

39. Les taux de souscription sont les plus faibles (62 %) pour les pays à faible revenu. Les pays à revenu élevé ont les taux de souscription combinés les plus élevés (75 %), la très large majorité d'entre eux participant à la NSDD. Pour les pays à revenu intermédiaire, le taux de souscription aux deux systèmes est égal, alors que plus de la moitié des pays à faible revenu participent au SGDD. Ainsi, plus le niveau de revenu est élevé, plus il est probable qu'un pays souscrive à la NSDD plutôt qu'au SGDD.

40. Sur les 15 souscriptions à la NSDD que compte la région de la CESAP, 11 remontent à la période 1999 à 2001, peu après le lancement de la NSDD. En 2003 et 2004, l'Arménie, le Kazakhstan et le Kirghizistan sont passés du SGDD à la NSDD. En 2005, la Fédération de Russie a été le dernier en date des pays de la CESAP à souscrire au système. On voit donc que peu de pays de la CESAP ont fait suffisamment de progrès au cours des neuf dernières années pour se qualifier pour la NSDD. En revanche, les nouvelles souscriptions au SGDD, qui est beaucoup moins exigeant se sont poursuivies continuellement à partir de 2000. Quinze pays membres à la fois de la CESAP et du FMI ne souscrivent toujours pas à l'un ou l'autre des deux systèmes.

Tableau 2. Souscriptions au Système général de diffusion des données et à la Norme spéciale de diffusion des données, Asie et Pacifique

<i>Groupements</i>	<i>Nombre de membres du FMI</i>	<i>Nombre de souscriptions au SGDD</i>	<i>Nombre de souscriptions à la NSDD</i>	<i>Nombre total de souscriptions (pourcentage)</i>
Région de la CESAP	48	18	15	69
Asie de l'Est et du Nord-Est	6	3	3	100
Asie du Sud-Est	11	3	5	73
Asie du Sud et du Sud-Ouest	10	5	2	70
Asie du Nord et du Centre	9	3	4	78
Pacifique	12	4	1	42
Pays à faible revenu	13	7	1	62
Pays à revenu intermédiaire	27	9	9	67
Pays à revenu élevé	8	1	5	75

Sources: Site du Système général de diffusion des données, <http://dsbb.imf.org/Applications/web/gdds/gddscountrylist/>, et site de la Norme spéciale de diffusion des données, <http://dsbb.imf.org/Applications/web/sddscountrylist/>.

Note: Aux fins de la présente analyse, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) sont comptés comme membres individuels du Fonds monétaire international.

Abréviations: SGDD Système général de diffusion des données
FMI Fonds monétaire international
NSDD Norme spéciale de diffusion des données

b) Contenu et qualité de la comptabilité nationale

41. La Division de statistique de l'ONU a établi un cadre pour le suivi de l'application des concepts de la comptabilité nationale et la couverture des comptes dans les différents pays. Ce cadre de suivi utilise six étapes ainsi que trois séries de comptes (minimaux, recommandés et souhaitables) pour l'application du système de comptabilité nationale de 1993. Les comptes minimaux 1.1 à 2.3 portent sur les composants de la valeur ajoutée, le PIB et l'emploi. Les comptes minimaux 1.3/4.1

sont les comptes relatifs à l'ensemble de l'économie, et 4.2 correspond aux comptes du reste du monde (jusqu'à la capacité de financement). Pour atteindre l'étape 1, un pays doit calculer les indicateurs de base du produit intérieur brut; pour la phase 2, le RNB et d'autres indicateurs primaires sont requis (voir E/CN.3/2004/10).

42. Les comptes minimaux englobent les comptes recommandés aux étapes 1 et 2 et au tableau 2.3, qui comprend les composantes de la valeur ajoutée et l'emploi par branche d'activité. Bien que les comptes minimaux et les étapes 1 et 2 aient en grande partie le même contenu, il est plus facile à un pays de satisfaire aux exigences des étapes. Ainsi, un pays peut atteindre l'étape 1 si la valeur ajoutée et le PIB par branche d'activité sont disponibles aux prix courants ou aux prix constants, tandis que pour satisfaire aux exigences des comptes minimaux, il lui faudra produire ce tableau à la fois aux prix courants et aux prix constants. Les données du cadre sont rassemblées au moyen des questionnaires relatifs à la comptabilité nationale que gère la Division de statistique de l'ONU.

43. Seuls 27 % des pays membres de la CESAP qui ont répondu au moins une fois entre 1999 et 2007 au questionnaire de comptabilité nationale peuvent fournir tous les tableaux requis pour les comptes minimaux. Le pourcentage atteint 49 pour les pays établissant au moins six tableaux. L'Asie de l'Est et du Nord-Est a la plus forte proportion de membres (83 %) capables de fournir au moins six comptes minimaux; vient ensuite l'Asie du Sud et du Sud-Ouest (70 %). Le Pacifique suit loin derrière, avec 13 % seulement de pays capables de produire au moins six tableaux et 6 % capables de produire sept tableaux ou plus. Parmi les pays à revenu élevé, 40 % produisent tous les tableaux correspondant aux comptes minimaux; 30 % des pays à revenu intermédiaire et 17 % des pays à faible revenu peuvent fournir ces tableaux.

44. En ce qui concerne les étapes, 75 % des pays de la CESAP peuvent calculer les indicateurs relatifs aux dépenses finales sur le PIB et le PIB par branche d'activité. Pour ce qui est de l'étape 2, 63 % seulement des pays satisfont aux exigences de la production d'indicateurs sur le compte extérieur des recettes primaires et des transferts courants et sur le compte de capital et de financement pour le reste du monde. Tous les pays d'Asie et l'Est et du Nord-Est satisfont aux deux phases de l'étape. Les pays d'Asie du Sud et du Sud-Ouest suivent de près avec respectivement 100 % et 90 % atteignant les jalons des phases 1 et 2. Dans le Pacifique, 31 % seulement des pays produisent les indicateurs de base sur le PIB, et 25 % peuvent établir les indicateurs du revenu national brut et autres indicateurs primaires.

45. Les pays à faible revenu sont moins bien placés que les pays à revenu intermédiaire et élevé pour ce qui est de l'établissement des comptes minimaux. Alors que 78 % des pays à revenu intermédiaire et 80 % des pays à revenu élevé produisent les indicateurs de la phase 1, seulement 67 % des pays à faible revenu sont en mesure de le faire. De même, la moitié seulement des pays à faible revenu satisfont aux prescriptions de l'étape 2, tandis que 70 % des pays à revenu intermédiaire et faible sont en mesure de produire les indicateurs requis.

46. L'information donnée ci-dessus porte sur le contenu des statistiques de comptabilité nationale produites dans la région mais ne traite pas de la qualité. Sur ce point, le cadre d'évaluation de la qualité des données de comptabilité nationale publié dans les Rapports sur l'observation des normes et des codes (RONCS), qui mettent l'accent sur la diffusion des données, offre d'utiles informations.

47. Lancés en 1999, les Rapports sur l'observation des normes et des codes (RONC) sont le fruit d'une initiative commune de la Banque mondiale et du FMI qui a été conçue, de façon assez semblable au SGDD et à la NSDD, en réponse aux crises émergentes du marché du milieu des années 1990. Ces rapports sont établis à l'invitation des pays et ont pour objet d'examiner et de documenter l'observation des normes et codes acceptés à l'échelon international dans 12 domaines étroitement liés à la stabilité et au développement du secteur privé et financier. Ces domaines sont groupés sous les rubriques suivantes: transparence des politiques, réglementation et supervision du secteur financier, et intégrité des marchés. La diffusion de données est l'un des sujets relevant de la transparence des politiques.

48. Le Cadre d'évaluation de la qualité des données, qui est fondé sur les Principes fondamentaux de la statistique officielle et exploite largement l'expérience du SGDD et de la NSDD, a été élaboré par le FMI en 2001. Ce cadre utilise les meilleures pratiques et les normes et méthodologies acceptées internationalement comme jalons par rapport auxquels sont évaluées les pratiques des pays en matière de gouvernance, méthodes et produits statistiques. Pour chaque pratique, le pays reçoit l'une des notes suivantes: « pratique observée » « pratique largement observée » « pratique peu observée » et « pratique non-observée » ou « non pertinent ». Le Cadre d'évaluation de la qualité des données évalue les pays d'après le cadre juridique et institutionnel (conditions préalables de la qualité des données) et cinq dimensions de qualité: l'assurance d'intégrité, la rigueur méthodologique, l'exactitude et la fiabilité, l'utilité, et l'accessibilité. Outre le cadre générique d'évaluation de la qualité des données, six cadres spécifiques par sujet ont été conçus pour diverses séries de données, dont un pour la comptabilité nationale.¹⁸

49. En ce qui concerne la diffusion des données, des cadres d'évaluation de la qualité n'existent que pour 17 pays de la région, ce qui ne permet pas de procéder à une analyse régionale ou sous-régionale. Il est néanmoins important de noter que six de ces pays se trouvent en Asie du Nord et du Centre et cinq en Asie du Sud et du Sud-Ouest. Tous les pays de la CESAP pour lesquels il existe des cadres d'évaluation de la qualité des données satisfont aux jalons des phases 1 et 2, et 15 d'entre eux établissent au moins six tableaux correspondant aux comptes minimaux.

¹⁸ Voir <http://dsbb.inf.org/applications/web/dgrs/dgrsdgaf/>.

50. Le tableau 3 récapitule l'évaluation de la comptabilité nationale présentée dans les cadres d'évaluation de la qualité des données les plus récents de 17 pays de la CESAP. Un nombre important de pays semblent avoir éprouvé des difficultés avec les éléments ci-après:

a) *Techniques statistiques.* Dans neuf pays, les normes relatives aux techniques statistiques sont peu observées, ce qui signifie que les techniques de ces pays ne s'appuient guère sur des procédures statistiques saines. Les techniques statistiques utilisées pour a) le rassemblement de données et b) les ajustements et modifications des données et les analyses statistiques sont utilisées comme indicateurs.

b) *Données de base.* Il y a là un autre élément faible par rapport à la dimension, « exactitude et fiabilité ». Dans six pays, les données de base ne constituent guère une base adéquate pour l'établissement de statistiques. Trois indicateurs sont utilisés pour évaluer cet élément: a) les données de base sont recueillies dans le cadre de programmes généraux de collecte de données tenant compte des réalités du pays; b) les données de base sont raisonnablement conformes aux critères de définition, de champ d'application, de classification, d'évaluation et de date d'enregistrement prescrits et c) les données de base sont obtenues à temps.

c) *Ressources.* Les ressources sont jugées généralement insuffisantes par rapport aux besoins des programmes statistiques de six pays. Par ressources, on entend le personnel, les installations, les moyens informatiques et les ressources financières. L'adoption de mesures pour assurer l'utilisation efficace des ressources est aussi envisagée.

d) *Portée.* Dans cinq pays, la portée de la comptabilité nationale correspond peu aux normes, principes ou bonnes pratiques internationalement acceptés.

51. Les évaluations réalisées dans le cadre des Rapports sur l'observation des normes et des codes montrent qu'il importe d'effectuer des évaluations approfondies et comparables au niveau des pays. Des évaluations régionales valables ne peuvent en effet se fonder que sur des évaluations détaillées des activités et des produits statistiques des systèmes statistiques nationaux.

2. Statistiques sociodémographiques

52. De nombreuses statistiques sociodémographiques importantes sont couvertes par le cadre de suivi des Objectifs du Millénaire pour le développement. Dans le présent rapport, l'analyse ne porte que sur certains indicateurs utilisés pour suivre les progrès réalisés dans la réduction de la pauvreté, l'éducation universelle et l'amélioration de la santé. La disponibilité de ces indicateurs est évaluée sur la base de l'existence d'au moins deux points de mesure produits directement par le pays.

Tableau 3. Résultats des évaluations réalisées au moyen des Rapports sur l'observation des normes et des codes pour la comptabilité nationale en Asie et dans le Pacifique (2002-2008)

	<i>Pratique observée ou largement observée (nombre de pays)</i>	<i>Pratique peu observée ou non observée (nombre de pays)</i>
0. Conditions préalables de la qualité		
0.1 Cadre juridique et institutionnel	14	3
0.2 Ressources	11	6
0.3 Pertinence	16	0
0.4 Autres aspects de la gestion de la qualité	17	0
1. Assurances d'intégrité		
1.1 Professionnalisme	17	0
1.2 Transparence	16	1
1.3 Normes déontologiques	17	0
2. Rigueur méthodologique		
2.1 Concepts et définitions	17	0
2.2 Champ d'application	12	5
2.3 Classification/sectorisation	14	3
2.4 Base d'enregistrement	15	2
3. Exactitude et fiabilité		
3.1 Données de base	11	6
3.2 Vérification des données de base	14	1
3.3 Techniques statistiques	8	9
3.4 Évaluation et validation des données intermédiaires et des produits statistiques	15	2
3.5 Études de révision	13	3
4. Utilité		
4.1 Périodicité et délais de diffusion	17	0
4.2 Cohérence	16	1
4.3 Politiques et pratiques de révision	16	1
5. Accessibilité		
5.1 Accessibilité des données	14	3
5.2 Accessibilité des métadonnées	13	4
5.3 Assistance aux utilisateurs	17	0

Sources: Fond monétaire international: Rapports sur l'observation des normes et des codes pour la période 2002-2008. Disponible sur le site www.imf.org/external/np/rosc/rosc.asp.

53. Dans la base de données des Objectifs du Millénaire pour le développement, chaque valeur relative aux indicateurs est classée selon la façon dont elle a été produite.¹⁹ Pour mettre en évidence la capacité statistique des différents pays, l'accent est mis dans la présente section sur les données de pays (données produites et diffusées directement par les pays) et sur les données de pays ajustées (données produites par les pays mais ajustées par les institutions internationales à des fins de comparabilité avant la diffusion). La disponibilité de données de pays est un indicateur de la capacité statistique du pays à produire des données de qualité internationalement acceptable, aucune révision n'étant nécessaire avant leur diffusion. Pour permettre de mesurer les progrès accomplis par un pays dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement, au moins deux points de mesure sont nécessaires par indicateur. Les pays qui ont produit des valeurs pour les indicateurs pendant deux ans ou plus sont indiqués aux tableaux 4 à 7.

a) *Sources de données pour les indicateurs sociodémographiques*

54. Avant d'évaluer la disponibilité d'indicateurs sociodémographiques particuliers, il est utile de traiter brièvement de la situation de certaines des principales sources de données. Le tableau 4 indique le nombre et le pourcentage des pays qui ont exécuté au moins deux enquêtes nationales sur les ménages (revenus et dépenses des ménages, budget des ménages, main d'œuvre, activité économique et enquête intégrée) entre 1999 et 2007, et au moins deux enquêtes internationales sur les ménages (enquêtes démographiques sur la santé, enquêtes en grappes à indicateurs multiples et études de la mesure des niveaux de vie) entre 1999 et 2007, et qui étaient parvenus en 2007 à l'enregistrement complet des faits d'état civil.

55. Comme on le voit au tableau 4, la moitié seulement des pays examinés pour la région de la CESAP ont exécuté au moins deux enquêtes nationales et internationales sur les ménages et possèdent un système complet d'enregistrement des faits d'état civil. L'Asie du Nord et du Centre semble être la sous-région où la couverture générale est la plus élevée pour ces trois types de sources de données. Rares sont les pays du Pacifique qui ont exécuté des enquêtes nationales ou internationales sur les ménages. Pour ce qui est de l'enregistrement des faits d'état civil, l'Asie du Sud-Est est peu avancée, à peine plus d'un cinquième des pays qui la composent étant parvenus à la couverture complète. Les pays d'Asie du Sud et du Sud-Ouest et le Pacifique sont un peu mieux placés, un tiers des pays de chacune de ces régions atteignant ce niveau.

56. Un résultat attendu est l'existence d'une corrélation négative entre le revenu (les pays à revenu élevé ne sont pas inclus dans l'analyse) et l'exécution d'enquêtes internationales sur les ménages. Au cours de la période considérée, 64 % des pays à faible revenu ont procédé à au moins deux enquêtes de ce genre; 46 % d'entre eux ont pu exécuter deux enquêtes nationales sur les ménages ou plus, et 15 % seulement sont parvenus à l'enregistrement complet des faits d'état civil. Ces chiffres indiquent clairement une source dominante d'indicateurs sociodémographiques pour les

¹⁹ Voir <http://mdgs.un.org/>.

pays à faible revenu. En revanche, plus de la moitié des pays à revenu intermédiaire ont exécuté au moins deux enquêtes nationales sur les ménages et sont parvenus à l'enregistrement complet des faits d'état civil, tandis qu'un tiers seulement de ces pays ont réalisé des enquêtes internationales.

Tableau 4. Source de données des indicateurs sociodémographiques, Asie et Pacifique

<i>Groupements</i>	<i>Pays ayant exécuté au moins deux enquêtes nationales sur les ménages (1999-2007)</i>		<i>Pays ayant exécuté au moins deux enquêtes internationales sur les ménages (1999-2007)</i>		<i>Pays parvenus à l'enregistrement complet des faits d'état civil (2007)</i>	
	<i>Nombre</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Nombre</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Nombre</i>	<i>Pourcentage</i>
Pays de la CESAP considérés	22	55	18	44	18	45
Asie de l'Est et du Nord-Est ^a	2	100	1	33	1	50
Asie du Sud-Est	5	56	5	56	2	22
Asie du Sud et du Sud-Ouest	5	50	5	50	3	30
Asie du Nord et du Centre	8	89	6	67	9	100
Pacifique	2	20	1	10	3	30
Pays à faible revenu	6	46	9	64	3	15
Pays à revenu intermédiaire	16	59	9	33	23	56

Sources: Base de données statistiques par pays de la Banque mondiale (<http://go.worldbank.org/0EZUI59C70>), site MEASUREDHS (<http://www.measuredhs.com/aboutsurveys/dhs/start.cfm>) et site Childinfo du Fond des Nations Unies pour l'enfance (<http://www.childinfo.org/>).

^a La République populaire démocratique de Corée est incluse dans l'analyse relative aux enquêtes internationales sur les ménages mais est exclue pour les enquêtes nationales sur les ménages et pour l'exhaustivité de l'enregistrement des faits d'état civil.

b) Pauvreté: Objectif 1 – Réduire l'extrême pauvreté et la faim

57. Comme on le verra au tableau 5, l'Afrique est la région où la disponibilité de données sur la prévalence de l'insuffisance pondérale chez les enfants est la plus élevée (72 %), alors que pour l'Asie et le Pacifique la couverture est très inférieure (47 %). Dans la région de la CESAP, la disponibilité de données sur les enfants présentant une insuffisance pondérale est la plus élevée dans les pays à faible revenu (79 %), vraisemblablement en raison de l'importance des programmes d'enquête bénéficiant d'un appui international, telles que les enquêtes démographiques sur la santé ou les enquêtes en grappes à indicateurs multiples.

58. On peut dégager une relation positive entre revenu et disponibilité de données en ce qui concerne la proportion de travailleurs indépendants et de travailleurs familiaux du fait qu'un nombre légèrement plus élevé de pays à revenu intermédiaire produisent des données pour cet indicateur. Cette information est recueillie au moyen d'enquêtes nationales sur les ménages qui, souvent ne sont pas financées par des donateurs. Le fait que la couverture de cet indicateur en Afrique soit de 20 % seulement tandis qu'elle atteint 50 % en Amérique latine vient appuyer cette observation.

59. L'indicateur relatif à la population vivant en dessous du seuil national de pauvreté n'est pas utilisé pour le suivi de l'Objectif 1 mais est néanmoins important. Comme on le voit au tableau 5, seulement 34 % des pays considérés de la CESAP sont en mesure de produire des données relatives à la pauvreté en utilisant un seuil national de pauvreté. L'Asie du Nord et du Centre est la sous-région la mieux placée avec 67 % des pays utilisant au moins deux points de mesure pour cet indicateur. Aucun des pays du Pacifique n'a été en mesure d'indiquer au moins deux points de mesure.

Tableau 5. Disponibilité de données par pays pour certains indicateurs de la pauvreté
(Pourcentage par groupements)

<i>Groupements</i>	<i>Proportion de travailleurs indépendants et de travailleurs familiaux, hommes et femmes^a</i>	<i>Insuffisance pondérale chez les enfants de moins de cinq ans^b</i>	<i>Population vivant en dessous de seuil national de pauvreté, pourcentage total ajusté</i>
Afrique	20	72	34
Amérique latine et Caraïbes	54	48	30
Région de la CESAP	40	47	34
Asie de l'Est et du Nord-Est	71	43	29
Asie du Sud-Est	64	82	55
Asie du Sud et du Sud-Ouest	50	90	60
Asie du Nord et du Centre	44	67	67
Pacifique	10	—	—
Pays à faible revenu	36	79	50
Pays à revenu intermédiaire	39	57	46

Source: Séries de données relatives aux indicateurs des Objectifs du Millénaire pour le développement (disponible sur le site <http://mdgs.un.org/unsd/mdg/Data.aspx>).

Note: Le tiret (—) indique un montant négligeable ou nul.

^a Indicateur 1.7 des Objectifs du Millénaire pour le développement.

^b Indicateur 1.8 des Objectifs du Millénaire pour le développement.

c) *Éducation : Objectif 2 – Assurer l'éducation primaire pour tous*

60. Dans chaque région considérée ici, moins d'un tiers des pays sont en mesure de produire l'indicateur relatif à l'alphabétisation (voir tableau 6). Dans deux sous-régions de la CESAP, l'Asie du Nord et du Centre et le Pacifique, aucune donnée par pays n'est recueillie sur le taux d'alphabétisation. L'Asie du Sud et du Sud-Ouest est un cas unique, 80 % des pays qui la composent étant en mesure de produire cet indicateur. La plupart des données relatives à l'alphabétisation sont obtenues par un modèle, c'est-à-dire calculées en utilisant des co-variables ou d'autres variables explicatives de l'alphabétisation pour lesquelles il existe des données.

61. Le taux net d'inscription est l'indicateur le plus fréquemment utilisé dans toutes les régions examinées et dans la plupart des sous-régions de la CESAP. Les deux extrêmes pour la disponibilité de données par pays sont l'Asie du Sud et du Sud-Ouest et, au niveau supérieur, le Pacifique. La relation négative entre revenu et disponibilité de données est également observée dans les cas des indicateurs de l'éducation.

Tableau 6. Disponibilité de données par pays pour certains indicateurs relatifs à l'éducation
(Pourcentage par groupements)

<i>Groupements</i>	<i>Indicateurs des Objectifs du Millénaire pour le développement</i>		
	<i>Taux net d'inscription dans les écoles primaires, garçons et filles (2.1)</i>	<i>Proportion d'élèves commençant la première année d'études primaires qui achèvent la dernière, garçons et filles (2.2)</i>	<i>2.3 Taux d'alphabétisation des 15 à 24 ans, femmes et hommes (2.3)</i>
Afrique	64	61	23
Amérique latine et Caraïbes	70	59	28
Région de la CESAP	57	50	28
Asie de l'Est et du Nord-Est	71	43	14
Asie du Sud-Est	73	73	64
Asie du Sud et du Sud-Ouest	80	60	80
Asie du Nord et du Centre	67	89	—
Pacifique	29	19	—
Pays à faible revenu	64	64	36
Pays à revenu intermédiaire	61	61	32

Source: Séries de données relatives aux indicateurs des Objectifs du Millénaire pour le développement (disponible sur le site <http://mdgs.un.org/unsd/mdg/Data.aspx>).

Note: Le tiret (—) indique un montant négligeable ou nul.

d) *Santé : Objectif 5 – Améliorer la santé maternelle*

62. L’Afrique est la région la mieux placée pour la production par pays de tous les indicateurs retenus sur la santé (voir tableau 7). Dans la région de la CESAP, le taux de prévalence de la contraception a la couverture la plus élevée (60 %). Au niveau sous-régional, un plus grand nombre de pays ont été en mesure de produire au moins deux points de mesure pour cet indicateur, l’Asie du Sud et du Sud-Ouest atteignant la couverture complète.

63. L’indicateur relatif aux besoins de planification familiale non couverts est celui pour lesquels la disponibilité de données est la plus faible dans le monde, la région de la CESAP accusant un retard par rapport aux autres régions en développement. Parmi les sous-régions, le Pacifique a le plus faible pourcentage de pays à même de produire des données suffisantes pour ces indicateurs. Aucun des pays du Pacifique n’a produit la moindre donnée sur l’accès aux soins prénatals ou sur les besoins de planification familiale non couverts.

Tableau 7. Disponibilité de données par pays pour certains indicateurs de la santé
(Pourcentage par groupements)

Groupements	<i>Indicateurs des Objectifs du Millénaire pour le développement</i>			
	<i>Utilisation de la contraception chez les femmes mariées de 15 à 49 ans, toutes méthodes, pourcentage (5.3)</i>	<i>Taux de natalité parmi les adolescentes, pour 1 000 femmes (5.4)</i>	<i>Accès aux soins prénatals, au moins une visite, pourcentage ajusté (5.5)</i>	<i>Besoins de planification familiale non couverts, total, pourcentage (5.6)</i>
Afrique	77	72	69	44
Amérique latine et Caraïbes	43	39	57	30
Région de la CESAP	60	57	43	26
Asie de l’Est et du Nord-Est	86	43	29	14
Asie du Sud-Est	82	73	73	55
Asie du Sud et du Sud-Ouest	100	90	70	50
Asie du Nord et du Centre	89	56	89	33
Pacifique	10	38	—	—
Pays à faible revenu	86	71	71	43
Pays à revenu intermédiaire	61	68	54	32

Source: Séries de données relatives aux indicateurs des Objectifs du Millénaire pour le développement (disponible sur le site <http://mdgs.un.org/unsd/mdg/Data.aspx>).

Note: Le tiret (—) indique un montant négligeable ou nul.

64. Les pays à faible revenu ont invariablement une plus forte disponibilité de données pour les indicateurs de la santé que les pays à revenu intermédiaire, ce qui fait apparaître un fois de plus le rôle déterminant des programmes internationaux d'enquêtes sur les ménages.

65. En résumé, les pays à faible revenu sont en meilleure situation que les pays à revenu intermédiaire pour rassembler des données sociodémographiques et produire les indicateurs connexes. Cela est visible également à l'échelle mondiale, où l'Afrique vient en tête pour nombre des indicateurs précités. Le rôle important que joue l'appui de donateurs par le biais d'initiatives telles que les programmes internationaux d'enquêtes semble être l'un des facteurs clefs de ce succès.

IV. CONCLUSIONS

66. L'objectif du présent rapport était de donner un aperçu du développement statistique en Asie et dans le Pacifique. Pour la capacité institutionnelle, la situation au regard de la NSDD a été adoptée comme indicateur de la coordination d'un système statistique national. Pour la capacité technique, l'accent a été mis sur la disponibilité et la qualité des produits statistiques. L'indicateur de la capacité statistique (ICS) a été utilisé pour donner une évaluation générale de la capacité statistique, et ses éléments ont été utilisés pour orienter un examen plus approfondi de l'état des statistiques économiques et sociodémographiques.

67. Dans de nombreux pays de l'Asie et du Pacifique, il existe un cadre juridique définissant les responsabilités des organisations statistiques. Cependant, l'absence de coordination efficace entre les différentes institutions statistiques semble être source de difficultés. On a constaté que près de la moitié des pays de la CESAP ne souscrivaient pas à la NSDD. L'Asie du Sud-Est et l'Asie du Nord et du Centre sont les sous-régions qui obtiennent les meilleurs résultats, la plupart des pays qui les composent ayant élaboré une stratégie nationale ou s'employant à le faire. Bien que l'existence d'une stratégie ne se traduise pas directement par une coordination soutenue et de meilleure qualité, elle constitue une première étape fondamentale, le processus étant conçu, idéalement, pour inclure tous les principaux acteurs du système statistique national.

68. Sur la base de l'ICS, la région de la CESAP se situe entre l'Afrique et l'Amérique latine et les Caraïbes pour ce qui est de la capacité statistique générale. Les pays d'Asie du Nord et du Centre viennent en tête du groupe à capacité statistique élevée. Il existe une faible corrélation entre revenu et résultats de l'ICS. Certains pays à faible revenu ont un score élevé de capacité statistique alors que rares sont les pays à revenu plus élevé qui n'ont qu'un faible score. La contribution de la disponibilité d'indicateurs est régulièrement supérieure aux éléments «collecte de données» et «pratique statistique», ce qui fait apparaître une plus forte capacité pour les statistiques sociodémographiques que pour les statistiques économiques.

69. Au cours de l'examen des statistiques économiques, il est apparu que la majorité des pays de la CESAP souscrivent soit au SGDD soit à la NSDD. Des régions en développement du monde, la CESAP est celle qui a le plus grand nombre de pays souscrivant à la NSDD. Parmi les sous-régions,

l'Asie du Sud-Est a le niveau de participation le plus élevé à cette norme. La plupart de ces pays ont souscrit au système dans la première année qui a suivi son lancement, ce qui signifie que peu nombreux sont les pays qui ont fait suffisamment de progrès au cours des dix dernières années pour satisfaire aux exigences de la norme. Bien que le SGDD et la NSDD ne soient pas systématiquement liés, les défis à relever sont, pour les souscripteurs actuels au SGDD, en particulier les pays à faible revenu, de se qualifier pour passer à NSDD et, pour les 15 pays non souscripteurs, d'obtenir leur intégration au processus.

70. Pour ce qui est de la comptabilité nationale, le niveau de revenu semble plus étroitement lié à la capacité. La disponibilité de statistiques de comptabilité nationale est régulièrement plus élevée dans les pays de revenu intermédiaire et de revenu élevé. En outre, comme les exigences à satisfaire pour les différentes étapes et pour les comptes minimaux deviennent plus complexes, les pays à faible revenu sont moins nombreux à pouvoir y satisfaire. Ainsi, moins du cinquième des pays à faible revenu de la région sont en mesure de produire tous les tableaux des comptes minimaux, et la moitié seulement d'entre eux satisfont aux exigences de l'étape 2. L'Asie de l'Est et du Nord-Est et l'Asie du Sud et du Sud-Ouest sont les sous-régions qui obtiennent les meilleurs résultats dans l'évaluation de la comptabilité nationale. Les évaluations de pays réalisées à partir des Rapports sur l'observation des normes et des codes font apparaître que les principales faiblesses sur le plan de la qualité proviennent d'insuffisances des techniques statistiques, des données de base et des ressources.

71. En revanche, pour les statistiques sociodémographiques, les résultats basés sur les Objectifs du Millénaire pour le développement montrent que les pays à faible revenu viennent en tête. Cela reflète l'importance de l'appui des donateurs pour la collecte des données et la production de ces indicateurs. Le pourcentage des pays à faible revenu ayant exécuté au moins deux enquêtes internationales sur les ménages entre 1999 et 2007 dépasse celui des pays qui ont pu exécuter des enquêtes nationales durant cette même période. En revanche, les corrélations entre le revenu d'une part et l'exécution d'enquêtes nationales sur les ménages et l'exhaustivité de l'enregistrement des faits d'état civil d'autre part sont positives. Au niveau des sous-régions, l'Asie du Nord et du Centre a la meilleure couverture combinée des trois types de sources de données.

72. Le Pacifique semble avoir la capacité la plus faible dans tous les domaines du développement statistique évoqués plus haut. Cette sous-région se place souvent loin derrière les autres sous-régions pour ce qui est du développement institutionnel, de la capacité statistique générale et des statistiques économiques et sociodémographiques. L'Asie du Nord et du Centre a les meilleurs chiffres en matière de capacité statistique dans tous les domaines considérés à l'exception de la comptabilité nationale. L'Asie de l'Est et du Nord-Est et l'Asie du Sud et du Sud-Ouest sont les sous-régions les mieux placées pour les pratiques de comptabilité nationale. L'Asie du Sud-Est se distingue particulièrement pour le développement institutionnel.

73. Les résultats de la présente étude font apparaître des difficultés mais aussi des opportunités. Les évaluations régionales et sous-régionales sont utiles pour permettre de voir qui a besoin d'aide et qui peut apporter une aide. En d'autres termes, la connaissance des niveaux de capacité statistique des différents pays ou sous-régions peut engendrer une coopération Sud-Sud venant s'ajouter à l'assistance des donateurs traditionnels. Enfin, il est essentiel de rappeler que la valeur de ces évaluations ira croissant dès lors que l'évaluation transparente et systématique des activités et des produits statistiques sera bien établie au niveau des pays.

74. Le Comité voudra peut-être débattre des questions suivantes et formuler des avis à leur sujet:

a) Principales réalisations et difficultés du développement statistique pour les pays membres de la CESAP;

b) Priorités de la région et facteurs de succès pour le développement statistique;

c) Le secrétariat devrait-il procéder régulièrement à ce genre d'évaluation et, si oui, comment pourrait-on élargir et renforcer le cadre d'évaluation ?

- - - - -